



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

MERCI DE VOTRE CONFIANCE RENOUVELÉE !

Le SNESS-FO remercie toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenu par leur vote lors des élections professionnelles ce lundi 21 novembre.

Notre syndicat totalise à nouveau **10 sièges sur 12** : **5 TITULAIRES** sur 6
5 SUPPLÉANTS sur 6

En votant massivement pour la liste SNESS-FO, vous avez fait le choix de candidats qui, parce qu'issus de tous horizons, porteront la voix de chacun(e).

En votant massivement pour la liste SNESS-FO, vous avez clairement approuvé nos revendications :

- **Augmenter les salaires :**
 - En réévaluant les points de l'indemnité différentielle, pour améliorer le pouvoir d'achat, a minima, sur l'inflation,
 - En revalorisant les salaires par la prise en compte effective des diplômes en lien avec le poste occupé pour tous les contrats antérieurs à 2022,
 - En augmentant pour tous, l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS), et en la maintenant dans son intégralité pendant les absences liées à des événements familiaux et les arrêts maladie inférieurs à 5 jours par semestre,
- **S'opposer aux iniquités et aux injustices,**
- Clarifier le temps de travail à l'UNSS,
- **Déceler, dénoncer et combattre toute souffrance ou mal être au travail,**
- Améliorer les conditions de travail et le dialogue social,
- **Poursuivre notre engagement dans la négociation,**
- Préserver la santé et la sécurité,
- **Préserver nos acquis, empêcher des reculs,**
- Conquérir de nouveaux droits nécessaires,
- **Faire respecter conventions, règlements et textes en vigueur.**

Et pour défendre ces revendications, le SNESS-FO vous appelle à renforcer le syndicalisme libre et indépendant en adhérant aux côtés des élus : Nicolas DORBEC, Christine DELAHAYE, Corinne TISON, Alexandra COTTERAY, Nadège BLUGEON, Jérôme VASTEL, Cédrine NOËL, Christine BOUGIS-DIT-DUMESNIL, Hélène SAUX, Marie HELIER, et notre Déléguée Syndicale : Laurence GUILLET.